

La Caf de la Seine-Saint-Denis



Vous voulez inscrire votre enfant à une activité de loisirs extra-scolaire ?

La Caf de la Seine-Saint-Denis peut prendre en charge une partie des frais d'inscription à cette activité, grâce au pass'sports-loisirs.

À compter de la rentrée 2025-2026, le pass'sports-loisirs devient 100% digital, 100% tiers-payant

Pour qui ?

->Le dispositif est sous les conditions suivantes :

- Vous êtes de la CAF de la Seine-Saint-Denis au mois d'Octobre 2024
- Votre quotient familial au mois de Mai 2025 est inférieur ou égal au plafond
- Vous avez un enfant à charge né entre le 1^{er} Janvier 2010 et le 31 décembre 2022
- Vous avez renseigné une adresse mail dans votre espace **Mon Compte** du caf.fr

Comment ?

->Si vous êtes concerné, vous recevrez un mail en Juillet pour créer votre compte sur la plateforme pass'sports-loisirs CAF93

->Pour utiliser votre pass'sports-loisirs, vous devrez générer un QR code et le transmettre au moment de l'inscription pour déduction de 110€/enfant éligible sur le prix de la cotisation.

Aide d'Etat



Pour qui ?

->Le dispositif "Pass'Sport" est sous condition de ressources.

->Le pass Sport 2025 s'adressera aux :

- Jeunes de 14 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS)
- Jeunes en situation de handicap jusqu'à 30 ans (6 à 19 ans AEEH, 16 à 30 ans AAH)
- Etudiants boursiers ou bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS de moins de 28 ans, étudiants percevant une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2025-2026

Comment ?

->Présentation du QR Code ou code alphanumérique au moment de l'inscription pour déduction de 70€/enfant éligible sur le prix de la cotisation.

Plus d'infos :

[Tout savoir sur le pass Sport - pass Sport \(sports.gouv.fr\)](https://pass.sports.gouv.fr)



Pour qui ?

->Le dispositif "Pass'Sport 5ème" est sans condition de ressources pour les enfants habitant en Seine-St-Denis et entrant en 5^{ème} dans un collège public de Seine-St-Denis.

Comment ?

->Démarche par le parent à accomplir à partir du 16 Juin 2025 pour faire la demande de cette aide. En retour, un e-Pass vous sera communiqué, à transmettre à un et un seul club d'adhésion de votre enfant, pour déduction de 100€ sur le prix de la cotisation.

Plus d'infos :

[Le Pass Sport 5ème - seinesaintdenis.fr](http://seinesaintdenis.fr)

Aide du Conseil Régional de la Seine-St Denis



Pour qui ?

->Le dispositif "Labaz" est sans condition de ressources pour les jeunes Franciliens de 15 à 17 ans.

Comment ?

->Inscription sur l'application mobile LABAZ. 100€ seront offerts aux utilisateurs de l'application entre 15 et 17 ans. Ils seront à dépenser pour une inscription dans un club de sport, des cours de musique et toutes sortes de bons plans sportifs et culturels.

Plus d'infos :

[LABAZ, l'application de la Région pour les jeunes de 15 à 25 ans \(iledefrance.fr\)](http://iledefrance.fr)